CEC 1430-1433

IV. La pénitence intérieure

La pénitence est une vertu informée par la charité, qui nous fait regretter le mal commis par amour de Dieu ou parce que l'on a blessé quelqu'un. C'est un acte de la volonté qui tente à regretter une ou des actions passées.

Comme déjà chez les prophètes, l'appel de Jésus à la conversion et à la pénitence ne vise pas d'abord des oeuvres extérieures, *le sac et la cendre*, les jeûnes et les mortifications, mais la conversion du coeur, la pénitence intérieure. Sans elle, les oeuvres de pénitence restent stériles et mensongères; par contre, la conversion intérieure pousse à l'expression de cette attitude en des signes visibles, des gestes et des oeuvres de pénitence¹.

La pénitence intérieure est une réorientation radicale de toute la vie, un retour, une conversion vers Dieu de tout notre coeur, une cessation du péché, une aversion du mal, avec une répugnance envers les mauvaises actions que nous avons commises. En même temps, elle comporte le désir et la résolution de changer de vie avec l'espérance de la miséricorde divine et la confiance en l'aide de sa grâce.

¹ Cf. Jl 2, 12-13; Is 1, 16-17; Mt 6, 1-6. 16-18.